

**Pétition du personnel du secteur sanitaire parapublic vaudois
pour une mise à niveau des salaires de la CCT-SAN
avec ceux de la CCT-HRC et du CHUV**

24.PET.9

Investpro : 10 millions ce n'est pas assez !

Actuellement, pour un même travail, les salaires dans les hôpitaux régionaux, les établissements médico-sociaux (EMS) et les soins à domicile sont toujours significativement inférieurs à ceux du CHUV et de l'hôpital Riviera-Chablais (HRC).

Si de 2019 à 2024, le Canton a octroyé des moyens financiers d'environ 33 millions pour améliorer les conditions salariales du personnel du secteur parapublic de la santé, le coût de la mise à niveau des salaires de la CCT-SAN avec ceux du CHUV ou de la CCT-HRC reste conséquent. Il est estimé à plus de 90 millions.

Dans un contexte de pénurie de personnel et de vieillissement de la population, le plan InvestPro, soumis au Grand Conseil par le Conseil d'Etat, ne prévoit que 10 millions sur la période 2025-2027 pour revaloriser les salaires dans la santé parapublique. De plus, ce projet ne vise que le personnel soignant « qualifié » en excluant les Auxiliaire Santé Croix-Rouge et Aides-soignantes, qui représentent jusqu'à 70% du personnel en EMS, et d'autres catégories non-soignantes.

Afin que le projet InvestPro réponde à son but de lutter contre la pénurie de personnel et de fidéliser le personnel en poste, les signataires de la présente pétition demandent au Grand Conseil et au Conseil d'Etat d'appliquer les mesures suivantes :

- Des mesures financières qui mettent fin à l'inégalité salariale entre le personnel de la santé publique et parapublique. Ces mesures doivent financer les salaires de **l'ensemble du personnel de la CCT-SAN sans exclusion** à hauteur de ceux du personnel du CHUV, à tout le moins de l'HRC.
- Des clarifications sur les délimitations du périmètre d'InvestPro et les mesures d'amélioration des conditions de travail qui restent floues quant à leur application et leur financement.
- Associer les organisations professionnelles et syndicales signataires de la CCT-SAN aux discussions et négociations relatives à la lutte contre la pénurie de personnel.

NOM	PRENOM	EMAIL	SIGNATURE

Il n'est pas nécessaire d'avoir le droit de vote pour signer une pétition ! Signature en ligne via le QR code.

Pétition à retourner (même incomplète) à l'une des adresses ci-dessous avant le 24 juin 2024

Par la poste: SSP Vaud
Av. Ruchonnet 45
CP 1324

Féd. Syndicale SUD
Pl. Chauderon 5

Syna Vaud
Rue du Valentin 18

Par courriel : vaud@ssp-vpod.ch

info@sud-vaud.ch

lausanne@syna.ch

